



Forum  
Français *pour la*  
Sécurité  
Urbaine

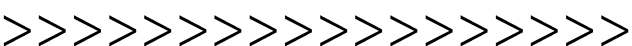


## **Formation**

Conduire une politique locale de prévention de la radicalisation

Le mercredi 3 avril 2019 de 9h à 17h00

# Contexte



La prévention de la radicalisation est désormais une politique publique à part entière. Phénomène récent, en constante évolution et multifacettes, la radicalisation demande une mobilisation de tous les acteurs disponibles. La proximité des collectivités locales et des associations avec les administrés en fait des ressources et des moyens d'action incontournables. Leur association dans les politiques de prévention de la radicalisation est désormais quotidienne.

Cette formation propose un état des savoirs sur le phénomène de radicalisation violente et les enjeux actuels, des conseils méthodologiques pour réaliser son diagnostic local et structurer sa stratégie ainsi que des focus thématiques (récits alternatifs et contre-discours, désengagement, prévention dans le sport). Elle alternera enseignements théoriques et pratiques et des ateliers seront organisés pour vous permettre d'échanger sur vos actions locales.



## >>>>> Programme de l'après-midi

**14h00-15h30**

Présentation et réflexion de groupe – radicalisation dans le champ associatif, notamment sportif

*Médéric Chapitoux, Doctorant du Laboratoire creSco, Université Toulouse III - Paul Sabatier*

- Etat du phénomène
- Repérage des signaux
- Exemples d'actions

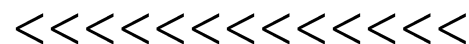
**15h30-17h00**

Présentation et réflexion de groupe – discours alternatifs

*Wassef Lemouchi, conseiller en communication digitale*

- Tendances en ligne de l'extrémisme et de l'islamisme
- Eléments fondamentaux du contre-discours et des discours alternatifs
- Présentation d'exemples de campagnes

# Tarifs



## Tarifs adhérents :

Collectivité de moins de 30 000 habitants : 250€  
Entre 30 000 et 100 000 habitants : 290€  
Entre 100 000 et 200 000 habitants : 320€  
Plus de 200 000 habitants : 350€

Association : 250€

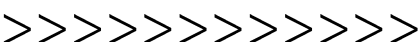
## Tarifs non adhérents :

Collectivité de moins de 30 000 habitants : 340€  
Entre 30 000 et 100 000 habitants : 390€  
Entre 100 000 et 200 000 habitants : 430€  
Plus de 200 000 habitants : 470€

Association : 400€

*Dans le cadre d'une convention entre le FFSU et la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, l'inscription est gratuite pour les agents de la PJJ.*

# Lieu



## Forum Français pour la Sécurité Urbaine

10 rue des Montiboefus  
75020 Paris

## Pour vous inscrire

Rendez-vous sur le site du FFSU à l'adresse :  
<http://ffsu.org/services-et-activites/formations/>

### Pour nous écrire :

[devulder@ffsu.org](mailto:devulder@ffsu.org)

### Pour nous contacter :

01.40.64.49.00

